

N°663

du 10
DECEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

MANDELA PLUS VIVANT QUE MORT

Si, dans les derniers jours de sa longue existence, Mandela a été plus mort que vivant, il est désormais, alors qu'il a rejoint l'éternité, plus vivant que mort. C'est une trace fulgurante et pérenne qu'il a définitivement imprimée dans l'histoire humaine.

Parce qu'au prix de longues années de prison, il a libéré la population noire de son pays de l'infâme sort d'infériorité dans lequel on l'avait enfermée.

Parce qu'arrivé au pouvoir, il a su canaliser les faisceaux de la revanche vers les voies du pardon et de la réconciliation.

Parce que parvenu au terme de son mandat, il a rejoint l'Olympe des Sages ce royaume où la force de la pensée triomphe de la pensée de la force.

Le peuple sud africain lui doit beaucoup. L'humanité tout entière doit surmonter ses larmes pour s'inspirer de son infinie sagesse. C'est à ce prix que Mandela sera chaque jour ressuscité.

P.3 Adoption d'un budget gestion 2014 équilibré

Déplafonnement de la grille indiciaire, remboursement de préfinancements, recrutement d'agents... dopent les dépenses de l'Etat

P.3 Le gouvernement rassure les élèves

«Pas d'épreuve d'examen sur des cours non dispensés»



Wolanyo Amawuda, DG du budget

P.4 Panier de la ménagère à Lomé

Après cinq mois de baisse, tomates rondes, laitue et noix de palme créent une hausse des prix en novembre

P.3 Entre plusieurs mesures pour 2014

Le recrutement et l'intégration annoncés de 8 833 agents

P.7 Avec l'appui du gouvernement et ses partenaires

Les communautés à la base prennent de nouveaux départs

flooz
Envoyer de l'argent devient si simple !
Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)
www.moov.tg



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Adoption d'un budget gestion 2014 équilibré

Déplafonnement de la grille indiciaire, remboursement de préfinancements, recrutement d'agents... dopent les dépenses de l'Etat

Late Pater

Les besoins de l'Etat allant croissants, le budget général ne cesse d'augmenter en dépenses depuis quelques exercices. A 728,015 milliards de francs Cfa, les dépenses de 2013 étaient déjà en augmentation de 10,9% par rapport à 2012. Pour l'exercice prochain, le gouvernement a mis la barre des dépenses à 829,9 milliards, en hausse de 19,6% par rapport à l'exercice 2013, tout en prenant soin de les mettre en équilibre par rapport à la mobilisation des ressources. Aucun secteur n'échappe pratiquement à la hausse des dépenses.

Les dépenses du personnel passent de 136,0 milliards à 153,8 milliards en 2014, en hausse de 13,1%. Une hausse due, entre autres, à la revalorisation de la valeur indiciaire de 6%, à l'indemnité compensatrice due au maintien de l'indemnité spéciale des 20 000 francs et 30 000 francs, au déplafonnement de la grille indiciaire, aux recrutements dans les secteurs de l'éducation, de la santé, à la poursuite de l'intégration des enseignants auxiliaires ayant accompli 5 ans de service et à la révision de leur situation administrative. **Les dépenses de matériel** ont augmenté de 69,7% en passant de 84,9 milliards à 144,1 milliards. Cette progression est expliquée principalement par la hausse des dépenses des ministères et services due au report des abattements opérés dans la loi rectificative de 2013 et à la prévision de nouvelles dépenses communes diverses telles que les exonérations fiscales (37,5 milliards) et de l'augmentation des dépenses fiscales (12,4 milliards). **Les subventions et transferts** sont passés à 143,6



Wolanyo Amawuda, DG du budget

milliards, en hausse de 12,6%. Un accroissement qui est essentiellement à l'augmentation des allocations des bourses et des autres subventions de l'Etat. Quant aux **intérêts sur la dette**, ils s'élèvent à 33,8 milliards contre 30,1 milliards en 2013. Une hausse qui s'explique essentiellement par les intérêts sur la dette intérieure. Le gros des dépenses est absorbé par les **investissements** le montant total s'élève à 256,1 milliards, en hausse de 11,2%. Cela s'explique principalement par le report de nombreux projets non ou partiellement exécutés en 2013, le remboursement partiel des préfinancements de certains investissements routiers et de la programmation de nouveaux projets. Enfin, l'amortissement de la dette se chiffre à 98,6 milliards contre 85,1 milliards en 2013. Ces prévisions comprennent l'amortissement de la dette intérieure et extérieure, et la réduction des arriérés sur dette intérieure qui sont évaluées

respectivement à 62,4 milliards, 21,2 milliards et 16,0 milliards. Pour relever un tel défi, l'Etat compte particulièrement sur ses ressources propres, mais aussi sur des ressources extraordinaires. Les premières sont estimées à 567,7 milliards, en hausse de 36,8%. Une augmentation qui est expliquée essentiellement par celle des recettes de l'Office togolais des recettes (OTR). Ici, il est attendu que le Commissariat des Douanes fasse l'effort d'apporter 331,1 milliards dans la cagnotte, contre une prévision de 205,1 milliards en 2013, en augmentation de 61,4%. Pendant ce moment, le Commissariat des Impôts se démène pour apporter 185,3 milliards, contre 158,8 milliards l'année précédente, en hausse de 16,7%. Les recettes non fiscales sont estimées à 51,3 milliards, en légère progression de 0,6% par rapport à 2013. Les ressources extraordinaires attendues en 2014 s'élèvent, elles, à 262,2 milliards,

malheureusement en baisse de 6,1%. Elles se décomposent en dons-projets de 66,6 milliards, en appuis budgétaires de 20,3 milliards, en emprunts-projets de 75,3 milliards et en 100,0 milliards de francs d'emprunts obligataires. Les dons-projets et les emprunts-projets seront entièrement affectés aux dépenses d'investissement. Au finish, les ressources totales de l'Etat s'élèvent à 829,9

milliards, entièrement absorbées par les dépenses publiques. Il est noté que le projet de budget général 2014 dégage un déficit prévisionnel de 262,2 milliards, entièrement financé par les ressources extraordinaires. Tout comme en 2013, il ne nécessite aucun besoin de financement additionnel. Le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,2% en 2014 contre 5,6% prévu en 2013.

Celui de l'inflation mesuré par la variation du déflateur du PIB serait de 4,5% en 2014 contre 2,5 en 2013. La règle qui s'impose au gouvernement en 2014 «est le renforcement de la rigueur dans l'exécution de la loi de finances. Cette rigueur sera observée aussi bien dans la mobilisation des ressources que dans l'exécution des dépenses», affirme-t-on officiellement.

Le gouvernement rassure les élèves

«Pas d'épreuve d'examen sur des cours non dispensés»

Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé et son collègue de l'Enseignement Technique, Brim Diabacté, ont rassuré les élèves en fin de semaine dernière qu'aucune épreuve d'examen ne sera donnée sur des chapitres non étudiés préalablement.

«Des dispositions sont prises pour qu'aucun parmi vous dans l'immédiat ou dans le futur ne soit interrogé sur des cours non dispensés», soutient M. Maganawé.

Dans l'exécution de leur mot d'ordre de grève, les enseignants menacent, faut-il le rappeler, que les cours supposés être dispensés durant la période du mouvement revendicatif, seront considérés comme faits.

Le ministre Maganawé soutient que les enseignants n'ont aucun droit pour décider de zapper les cours prévus en période de leur grève, les jours de grève qui ont été précomptés dans leur salaire.

Dans ce bras de fer, le ministre Maganawé dit tenir pour responsables, les enseignants, de la situation qui prévaut et qui provoque le débrayage dans plusieurs établissements avec les

manifestations d'élèves.

Se prononçant la prime de motivation à la fonction enseignante, la pomme de discorde, MM Manganawoé et Diabacté affirment que la position du gouvernement n'a pas du tout changé et qu'il n'est pas question de dépasser le montant proposé aux enseignants au titre de cette unique prime.

Tout en appelant les apprenants au calme, lesquels descendent dans les rues en se livrant à des actes de vandalisme le ministre des Enseignements primaire et secondaire annonce que le gouvernement a décidé de fermer certains établissements.

«Nous fermerons les établissements où la tension est vive

jusqu'à ce que le calme ne revienne», souligne-t-il.

Ainsi, les lycées de Vogan, de Bassar, de Tsévié sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Après cette sortie des ministres en charge de l'éducation, l'Union des syndicats de l'enseignement du Togo, set, est allée en assemblée générale pour décider de reprendre les cours et en même temps donner une trêve de deux semaines. Dans la foulée, les enseignants ont décidé de reprendre les cours non faits pendant la période de grève.

En gros, une accalmie est donc revenue dans le secteur de l'éducation qui, en deux semaines de débrayage, a occasionné des dégâts collatéraux importants.

Entre plusieurs mesures pour 2014

Le recrutement et l'intégration annoncés de 8 833 agents

Parmi les mesures nouvelles prévues par le gouvernement pour l'exercice 2014 figurent en bonne place le recrutement et l'intégration de nouveaux agents, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Par voie de concours, en effet, 5 000 enseignants volontaires se verront intégrés. Ensuite, 2 452 élèves instituteurs diplômés des Ecoles nationales d'instituteurs (ENI) seront directement intégrés, tout comme c'est le cas de 395 élèves professeurs diplômés de l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé. Enfin, il est prévu le recrutement de 986 agents de la santé.

Pour ces actions, on mise sur une enveloppe de 10,946 milliards de francs Cfa. Environ 2,373 milliards de francs sont prévus pour les instituteurs diplômés des ENI, 5,244 milliards seront décaissés pour la cause des enseignants volontaires, et 731 millions de francs pour les professeurs diplômés de l'Ecole normale. Enfin, pour les agents de la santé, le budget est de 2,598 milliards de francs.

Il n'est certainement pas superflu de souligner, toujours dans la rubrique éducation, qu'une cagnotte de 1,000 milliard de francs sera utilisée pour subventionner les cantines scolaires.

Malgré les efforts des gouvernants

Ça peine à suivre les critères de convergence communautaire

Le budget de l'Etat, gestion 2014, s'inscrit également dans la poursuite des réformes engagées au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) afin de conforter les économies à l'échelle communautaire. Mais, durant les deux dernières années, malgré les efforts des gouvernants togolais, les performances sont en dents de scie.

Pour le solde budgétaire de base sur PIB, ce ratio s'est dégradé en passant de -1,6% en 2011 à -2,9% l'année suivante contre une norme communautaire supérieure ou égale à 0%. Le taux d'inflation annuel moyen s'est, quant à lui, amélioré passant de 3,6% en 2011 à 2,6% en 2012. La norme communautaire est inférieure ou égale à 3%. L'encours de la dette intérieure et extérieure sur PIB s'est lui aussi amélioré en passant de



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

47,1% en 2011 pour s'établir à 45,4 en 2011 contre une norme communautaire inférieure ou égale à 70%. Pour ce qui est de la variation d'arriérés de paiements, les arriérés de paiements ont connu une amélioration en passant de 1,5

milliards de francs en 2011 à 0,2 milliard en 2012. La norme communautaire est inférieure ou égale à 0. Voilà pour les critères de premier rang.

Pour les critères de second rang, le ratio de la masse salariale sur

recettes fiscales est passé de 35,9% en 2011 à 36,7% l'année suivante. Pour une norme communautaire d'au plus 35%. Le ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales s'est également amélioré ces dernières années et s'est établi à 23,4% et à 21,6% respectivement pour 2011 et 2012 pour une norme communautaire supérieure ou égale à 20%. Le solde extérieur courant hors dons officiels sur PIB s'est légèrement amélioré en passant de -11,4% en 2011 à -12,8% en 2012 contre une norme communautaire inférieure ou égale à 5%. Enfin, le ratio taux de pression fiscale est resté stable à 16,4% de 2011 à 2012, pour une norme communautaire d'au moins 17%.

NOTE DE LA REDACTION

A la suite de notre parution N°662, une malencontreuse interprétation est née du titre en manchette: «Nouvelle grève du corps médical/Selon les explications de Simféitchéou Pré, Directeur de cabinet du Premier Ministre, ministre de la Santé»

En réalité, l'idée n'est pas d'attribuer le poste de ministre de la Santé au Directeur de cabinet du Premier ministre, Simféitchéou Pré. Ceci ne peut se faire que par un décret présidentiel. Le ministère de la Santé étant provisoirement rattaché à la primature, donc du ressort du Premier ministre qui est logiquement pris pour le ministre de la Santé.

Toutes nos excuses pour le désagrément que ce titre a dû causer.

Panier de la ménagère à Lomé

Après cinq mois de baisse, tomates rondes, laitue et noix de palme créent une hausse des prix en novembre

Jean Afolabi

Le niveau général des prix à la consommation a enregistré, en novembre 2013, une hausse de 0,3%, après cinq mois consécutifs de baisse. La direction générale des la Statistique et de la comptabilité nationale attribue cette progression du niveau général des prix au cours de ce mois à la fonction de consommation «Produits



alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,9%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation «Biens et services divers» (+0,3%) et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,1%). Parmi les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice, les chiffres statistiques citent : «Tomates rondes» (+43,6%), «Anchois (doëvi) fumé» (+12,6%), «Saumon (Saloumon) fumé» (+23,1%), «Ilgname» (+9,3%), «Hareng (manvi) fumé» (+23,0%), «Tapioca petit grain» (+18,8%), «Laitue» (+48,4%), «Noix de palme» (+41,7%), «Gombo frais» (+6,7%), «Gboman» (+17,8%), «Adémè» (+7,1%), «Riz importé longs grains» (+1,6%), «Chinchard (akpala) fumé» (+0,9%), «Charbon de bois» (+1,1%) et «Cure dent» (+7,6%).

La progression observée au niveau de la fonction de consommation «Biens et services divers» est à attribuer à l'augmentation des prix de 3,5% du poste «Appareils et articles pour soins corporels». La hausse de 1,0% des combustibles solides et autres explique l'augmentation de prix enregistrée au niveau de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles». La progression des prix observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est à attribuer principalement à l'augmentation des prix des postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+5,3%), «Légumes frais en fruits ou racine» (+10,7%), «Tubercules et plantains» (+6,4%), «Légumes frais en feuilles» (+13,4%), «Autres matières grasses» (+30,9%) et «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+1,8%).

Dans le même temps, il est observé une baisse au niveau des

postes «Céréales non transformées» (-3,7%), «Légumes secs et oléagineux» (-5,8%), «Poissons frais» (-5,8), «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (-10,9%), «Boissons non alcoolisées artisanales» (-9,9%), «Sucre» (-3,2%) et «Pains» (-1,8%). Pour les produits qui ont enregistré une baisse, on cite: «Mais séché en grains crus» (-7,1%), «Oignon frais rond» (-11,3%),

produits du secteur secondaire. Suivant la provenance, la progression du niveau général des prix est l'effet de l'augmentation de 0,4% des prix des produits locaux. Le niveau des prix du mois de novembre 2013, comparé à celui du mois d'août 2013 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 0,4% en liaison avec la diminution de 2,3% des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées». Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette baisse trimestrielle s'explique au niveau des secteurs de production par la régression de 8,0% des prix des produits du secteur primaire. Quand on observe l'état des produits, cette baisse trimestrielle est l'effet de la diminution de 3,6% des prix des produits frais. Pour ce qui est de la durabilité des produits, cette baisse provient de la diminution de 1,0% des prix des produits non durables. S'agissant de la provenance, la diminution de 0,8% des prix des produits locaux a influencé cette baisse.

Par rapport à novembre 2012 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 0,5%, due à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Restaurant et Hôtels» (+5,6%) et «Biens et services divers» (+5,3%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse annuelle s'explique au niveau de la durabilité des produits par la progression de 0,4% des biens non durables. Au niveau de

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une augmentation de 0,1% sous l'influence de la hausse des prix des fonctions «Biens et



services divers» et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles». L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une baisse de 0,1% contre une hausse de 0,4% au mois de octobre 2013.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle que la hausse du niveau général des prix est imputable à l'augmentation de prix de 1,4% des produits frais. Selon la durabilité, la progression du niveau général des prix s'explique par la hausse des prix des produits non durables (+0,4%) et semi durables (0,2%). S'agissant des secteurs de production, la hausse du niveau général des prix, s'explique par l'augmentation de 0,6% des prix des

la provenance, cette hausse annuelle est l'effet de l'augmentation de 0,8% et de 0,4% respectivement des prix des produits locaux et importés. Pour les secteurs de production, cette hausse provient de la progression de 2,6% des prix des produits du secteur secondaire. Concernant l'état des produits, cette hausse est l'effet de l'augmentation de 0,6% des produits "hors énergie, hors produits frais".

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,0% contre 2,3% en octobre 2013 et 2,6% en septembre 2013. En octobre 2013, ce taux était de 2,0% dans la zone UEMOA contre 2,2% en septembre 2013.

Sur le marché interbancaire de l'Umoa

29,000 milliards Cfa d'emprunts enregistrés fin-novembre début-décembre au Togo

Un montant total de 135,650 milliards de francs Cfa, en hausse par rapport à la semaine précédente, a été enregistré en termes de prêts et autant en emprunts sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 26 novembre au 2 décembre 2013. Sur ce total, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré 25,050 milliards pour les prêts et 29,550 milliards pour les emprunts.

Les emprunts au Togo sont notamment à une semaine pour 5,000 milliards et à deux semaines pour 24,500 milliards, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). A une semaine, ils sont assortis d'un taux moyen pondéré de 2,97% et d'un taux minimum de 2,50%. Le maximum ressortait à 6,00%. A

deux semaines, les trois taux se sont situés respectivement à 5,27%, à 4,00% et à 5,75%.

Les établissements du Burkina Faso ont enregistré le plus d'emprunts, à 40,000 milliards. Ils sont suivis de ceux du Sénégal pour 30,800 milliards, dont 4,000 milliards à trois mois. A cette échéance, les trois taux se sont situés respectivement à 4,75%, à 4,50% et à 5,00%. Le Bénin a fait 19,500 milliards pour les emprunts et 13,500 milliards pour les prêts.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont enregistré 62,500 milliards, dont 4,500 milliards à un mois, contre 3,500 milliards pour les emprunts. A un mois, les prêts sont assortis d'un taux moyen pondéré de 4,48%, d'un taux minimum de 2,85% et d'un taux maximum de 5,90%. Le Mali a enregistré 8,500

milliards pour les prêts et 8,800 milliards pour les emprunts, dont 2,800 milliards à une jour. A l'échéance-là, les trois taux se sont situés respectivement à 4,09%, à 3,01% et à 4,50%. Le Niger n'a enregistré aucun prêt pendant que la Guinée-Bissau en a enregistré à hauteur de 1,500 milliard.

En 2012, le volume moyen hebdomadaire des transactions, toutes maturités confondues, s'est élevé à 73,5 milliards contre 44,6 milliards en 2011. Les places les plus actives en termes d'offres de ressources ont été celles d'Abidjan (32,8%), de Cotonou (22,8%) et de Lomé (16,5%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Dakar (41,1%), d'Abidjan (20,8%) et de Ouagadougou (16,3%), indique la Banque centrale.

D'après la note de conjoncture de la Banque centrale

Dégradation au 3è trimestre de la position concurrentielle du Togo, du Sénégal et du Bénin

Dans sa dernière note trimestrielle de conjoncture économique, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) relève une dégradation de la position concurrentielle, en glissement annuel, au troisième trimestre 2013 au Niger (5,8%), en Côte d'Ivoire (2,3%), au Togo (1,5%), au Sénégal (1,2%) et au Bénin (1,0%). En revanche, un gain de compétitivité-prix a été enregistré au Burkina (1,1%), au Mali (1,1%) et en Guinée-Bissau (1,0%). L'évolution favorable de la compétitivité dans ces trois pays est liée à leurs performances en termes d'inflation. En effet, en glissement annuel au troisième trimestre 2013, les prix ont baissé de 0,8% au Burkina et de 0,6% au Mali et ont augmenté de seulement 0,2% en

Guinée-Bissau.

De manière générale, l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a enregistré une perte de compétitivité au troisième trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012. En effet, l'évolution de la position concurrentielle de l'Union, appréciée à partir de l'indice du taux de change effectif réel, indique une perte de compétitivité de 1,6% par rapport à ses principaux partenaires, après celle de 0,2% observée le trimestre précédent.

La perte de compétitivité enregistrée au troisième trimestre 2013 résulte de la hausse de l'indice du taux de change effectif nominal de 3,6%, atténuée par un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 1,9 point de pourcentage. La remontée

de l'euro par rapport au dollar est le principal facteur explicatif de cette baisse de la position concurrentielle dans l'Union. L'euro s'est en effet apprécié vis-à-vis du dollar de 5,8% au troisième trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012.

La perte de compétitivité est observée pour tous les groupes de partenaires, à l'exception des pays africains de la Zone franc. La détérioration de la position concurrentielle est enregistrée par rapport aux partenaires industrialisés (2,3%), aux partenaires environnants (0,6%), aux pays asiatiques (0,5%), aux Etats émergents (0,3%) et à la Zone euro (0,1%). L'amélioration de la position concurrentielle est de 1,1% par rapport aux pays africains de la Zone franc.

Pour le prépaiement de cargaisons de pétrole brut

Ecobank Capital mobilise 250 milliards Cfa pour Orion Oil Ltd

Ecobank Capital, la banque d'investissement du Groupe Ecobank, annonce la mobilisation avec succès, pour le compte de Orion Oil Ltd ("Orion"), de la somme de 500 millions de dollars, environ 250 milliards de francs Cfa, dédiée au prépaiement de cargaisons de pétrole brut fournies par la Société Nationale des Pétroles du Congo ("SNPC"). La facilité est composée d'une tranche libellée en dollars US d'un montant de 342 millions de dollars et d'une autre en francs CFA (XAF) d'une somme équivalente à 158 millions de dollars, indique un communiqué du groupe. Ecobank Capital a agi en qualité d'Arrangeur Principal en collaboration avec United Bank for Africa ("UBA") Plc, co-arrangeur avec la participation de la

Banque Africaine d'Import-Export (« Afreximbank »), les groupes BGFIBank, Banque Atlantique.

Orion est une société à capital privé dont l'activité principale est le trading physique de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés. La société opère sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière approvisionnant les pays africains du Golfe de Guinée en produits finis pour environ 100.000 tonnes métriques par mois et détient des actifs dans le secteur des hydrocarbures en République du Congo. Elle a conclu avec la SNPC, compagnie pétrolière la plus importante d'Afrique centrale, un accord commercial portant sur un programme d'allocation de pétrole brut d'une durée de 24 mois. Le

produit du crédit syndiqué sera destiné au prépaiement des cargaisons de pétrole brut (d'une valeur d'environ 100 millions de dollars chacune) fournies au titre du programme d'allocation susmentionné sur une base "Free On Board".

Cette transaction, entièrement financée par des banques africaines régionales en faveur d'une entreprise locale, représente la plus importante syndication de prêt réalisée à ce jour en Afrique centrale. Elle démontre indéniablement l'intérêt croissant des banques régionales pour le financement de transactions pétrolières à forte intensité capitaliste en Afrique sub-saharienne. Ecobank Capital a su confirmer son expertise en matière de syndications de prêts au travers de ce financement.

FOOTBALL/COUPE DU MONDE 2014

Brésil-Cameroun, Argentine-Nigeria et Allemagne-Ghana au menu

C'est vendredi au Brésil que s'est déroulé le tirage au sort des groupes de la Coupe du monde 2014. Un tirage qui n'a pas épargné certains ambassadeurs du continent africain avec notamment une affiche Brésil-Cameroun. Le Nigeria devra se frotter à l'Argentine et le Ghana à l'Allemagne. De leur côté, l'Algérie et la Côte d'Ivoire ont été épargnées.



La main lourde pour les Lions du Cameroun

Les Lions Indomptables sont servis ! Qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde 2014, les hommes de Volker vont voir tous les objectifs braqués sur eux lors du début de la compétition en juin prochain avec un match de prestige face au Brésil. C'est ainsi qu'en a décidé le hasard en plaçant la bande à Samuel Eto'o dans la poule A, avec deux autres adversaires qui seront le Mexique et la Croatie. "Les matches contre la Croatie et le Mexique seront les plus importants pour nous. Les Brésiliens sont les grands favoris et ils devraient finir premiers du groupe, car ils joueront devant leurs supporters. Cela ne veut pas dire que nous n'allons pas donner notre maximum contre eux. Prendre un point serait déjà très bien. Je pense que la Croatie, Mexique et le Cameroun sont de niveau égal. Il faudra faire preuve de réalisme car ces deux équipes seront nos adversaires pour la deuxième place.

Être dans le groupe du Brésil sera en fin de compte une grande expérience. Il y aura beaucoup d'attention autour de nous", avance Volker Finke du Cameroun.

Les Eléphants s'en tirent à bon compte

Pas une mince affaire comparé à la main heureuse dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, qui se retrouve dans le groupe C. D'ordinaire présents dans les groupes de la mort lors des précédentes éditions, les Eléphants ont cette fois-ci eu plus de chance avec la Colombie, le Japon et la Grèce comme adversaires. De quoi laisser espérer atteindre enfin les 8es de finale pour les coéquipiers de Didier Drogba et Yaya Touré. "Ce groupe est assez équilibré. Pour la Côte d'Ivoire, ce tirage paraît en tout cas moins difficile que pour les deux dernières éditions de la compétition. Mais on ne peut pas dire que ce soit un cadeau non plus. On trouve l'une des meilleures sélections d'Amérique du Sud, la meilleure nation asiatique et une redoutable équipe européenne

connue pour son engagement et sa bonne organisation. Nous allons tout faire pour réussir notre entrée en matière et faire en sorte que nos joueurs arrivent là-bas dans une condition physique optimale. Notre objectif est de faire mieux qu'en 2006 et en 2010. Pour cela, il faut atteindre la deuxième phase", assure Sabri Lamouchi de la Côte d'Ivoire.

Tirage clément pour le Nigeria et l'Algérie

Des 8es de finale que peuvent aussi envisager le Nigeria, qui se retrouve dans le groupe F avec l'Argentine, l'Iran et la Bosnie Herzégovine. Une affiche Argentine-Nigeria qui tend à devenir un véritable classique puisque ce sera la 4e fois que les deux équipes vont s'affronter. L'Algérie est plus dans l'expectative de son côté, avec un tirage équilibré puisque les Fennecs héritent de la Belgique, de la Corée du Sud et de la Russie dans le groupe H. "On aurait pu avoir un groupe beaucoup plus difficile, mais il n'y a pas de petit ou de grand groupe. La

Belgique est une grande nation de football. Selon moi, elle peut même être une des surprises de cette compétition. Je connais bien l'équipe de Russie, entraînée par un très grand entraîneur. La Corée joue également un football très technique, fait de passes et de permutations. On viendra essayer de surprendre ! On ne viendra pas en touriste, mais ça sera très difficile", martèle Vahid Halilhodzic de l'Algérie.

Les Black Stars dans le dur

En revanche pour le Ghana, l'affaire sera somme toute plus compliquée. Avec l'Allemagne, le Portugal et les Etats-Unis dans la poule G, sortir de ce groupe sera déjà un petit exploit. Loués pour leur collectif, les Black Stars vont devoir élever leur niveau pour accrocher une des deux places qualificatives pour les 8es de finale. L'Allemagne faisant logiquement figure de favori, les matches contre les Portugais et les Américains voudront très cher.

Avec fifa.com

Récapitulatif des groupes

GROUP A		GROUP B		GROUP C		GROUP D	
Team	Pts	Team	Pts	Team	Pts	Team	Pts
BRA	0	ESP	0	COL	0	URU	0
CRO	0	NED	0	GRE	0	CRC	0
MEX	0	CHI	0	CIV	0	ENG	0
CMR	0	AUS	0	JPN	0	ITA	0

GROUP E		GROUP F		GROUP G		GROUP H	
Team	Pts	Team	Pts	Team	Pts	Team	Pts
SUI	0	ARG	0	GER	0	BEL	0
ECU	0	BIH	0	POR	0	ALG	0
FRA	0	IRN	0	GHA	0	RUS	0
HON	0	NGA	0	USA	0	KOR	0

FOOTBALL/

Coupe du Monde 2014 : « le Cameroun n'est pas encore qualifié ! »

François Michelet Assong a jeté un froid sur les supporters des Lions indomptables du Cameroun. Dimanche après-midi, le consultant en droit du sport de Radio Equinoxe, une antenne émettant de Douala, a répété que « le Cameroun n'est pas encore qualifié à la Coupe du Monde Brésil 2014 ».

L'ancien arbitre de football soutient que le verdict de l'appel interjeté au Tribunal arbitral du sport (Tas) par le Cap Vert – après sa disqualification au profit de la Tunisie – n'ayant pas encore été proclamé, le Cameroun ne peut être considéré comme faisant partie des 32 nations retenues pour la Coupe du Monde 2014.

Pour lui, même le tirage au sort de vendredi n'y change rien. Il déclare que le Cameroun est présent dans sa poule « sous réserve » de la décision de la juridiction de Lausanne en Suisse: « On peut revenir en arrière. Prenez l'exemple du Togo qui avait été exclu des éliminatoires de la Can 2012. Il avait interjeté appel auprès du Tas et la Caf a dû le réintégrer dans les éliminatoires. Autre exemple, celui de ce club algérien qui après avoir été frappé par sa fédération a eu recours au Tas. Conséquence, on a dû reprendre le championnat ».

François Michelet Assong estime que si le Tas donne raison au Cap Vert par exemple, le Cameroun devra rejouer le dernier tour des qualifications contre ce pays. A ceux qui seraient tentés de le taxer d'antipatriotisme, le consultant prépare déjà sa réponse : « je suis là pour éclairer les auditeurs, pas pour faire de la flagornerie ou du griotisme ».

FOOTBALL/

Mondial 2014/Le vainqueur empochera près de 18 milliards

Le total des versements aux participants à la Coupe du Monde de la FIFA 2014™ seront augmentées de 37% par rapport à l'édition précédente en Afrique du Sud en 2010. La Commission des Finances a approuvé le 5 décembre lors de sa séance tenue à Costa do Sauípe (Bahia) l'augmentation du total des versements destinés aux participants à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ à USD 576 millions, contre USD 420 millions en 2010.

Les trente-deux nations participantes se partageront une dotation totale de USD 358 millions, soit (179.000.000.000 FCFA) : le vainqueur recevra USD 35 millions (17.500.000.000 FCFA), le vice-champion recevra pour sa part USD 25 millions (12.500.000.000 FCFA), l'équipe classée troisième USD 22 millions (11.000.000.000 FCFA), l'équipe classée quatrième USD 20 millions (10.000.000.000 FCFA) et les quart-de-finalistes USD 14 millions (7.000.000.000 FCFA). Les équipes éliminées en huitièmes de finale toucheront quant à elles 9 millions (4.500.000.000 FCFA) et enfin celles qui ne franchiront pas la phase de groupes toucheront 8 millions (4.000.000.000 FCFA).

Par ailleurs, chacune des trente-deux équipes percevra USD 1.5 million (750.000.000 FCFA) pour couvrir ses frais de préparation, tandis que 70 millions de dollars (35.000.000.000 FCFA) seront versés via les associations membres aux clubs dont les joueurs prendront part à la compétition, à titre de contribution pour leur participation à l'événement.

moovréactivation

réactivez votre carte SIM
et bénéficiez de 100% de bonus
pour tout rechargement à partir de 200 F.

no limit

DE BONUS OFFERTS

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via emooov et cartes de recharges.

www.moov.ig

Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

Avec l'appui du gouvernement et ses partenaires

Les communautés à la base prennent de nouveaux départs

La ministre du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, a effectué une tournée, les 06 et 07 décembre 2013 dans les régions centrales et des plateaux. Les raisons sont entre autres, la remise des équipements au Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo (GIPATO) de Sokodé, la visite des localités dans lesquelles ont été installées les plateformes multifonctionnelles ou qui sont bénéficiaires du projet de construction de marché et de centre médico social.

Après Lomé et Tsévié c'était au tour de la GIPATO base de Sokodé de recevoir le 06 décembre 2013, des équipements primordiaux pour son bon fonctionnement. Ces équipements composés de la menuiserie bois, la chaudronnerie, la mécanique, du matériel informatique et la maçonnerie sont mis à la disposition des artisans de Sokodé grâce au programme d'appui aux petites entreprises artisanales de l'UEMOA (PAPEA-UEMOA), initié en 2010 par la Commission de l'Union économique monétaire ouest africain. Selon Mme Victoire Tomégah-Dogbé, l'analyse en matière d'assistance aux artisans et entreprises artisanales a révélé l'inadaptation des installations matérielles, l'insuffisance des équipements et de la formation des artisans. Et, ce programme a permis au Togo de redynamiser aujourd'hui les bases d'appui-GIPATO tombées en désuétude.

Par ce programme, l'Uemoa appui les Etats et les organisations professionnelles d'artisans, afin de relever le défi de la faible qualification professionnelle dans le secteur de l'artisanat dans les Etats membres.

Cet ambitieux programme vise à accompagner les Etats membres de l'Union, dans la création et l'appui à l'équipement de Centre de Ressources pour l'Artisanat, dont

mutualisation des équipements et au renforcement des compétences des artisans. D'un coût global d'environ 1,4 milliard de Fcfa le PAPEA est actuellement en cours d'exécution dans l'ensemble des huit états membres de l'UEMOA, grâce à des ressources propres de la commission de l'Uemoa et une subvention de l'Etat français par le biais de l'AFD.

Des femmes plus autonomes à Atchintse et à Oligo

A Atchintse comme à Oligo la plateforme multifonctionnelle a



amélioré les conditions de vie des familles à travers le travail des femmes.

En effet, implantée à Atchintse en Avril 2011, elle a permis aux femmes de la communauté de réduire leur temps de travail et de développer des activités génératrices de revenus telles que

gingembre. Et, surtout le plus surprenant est qu'à côté des investissements dans leurs ménages, la santé et la scolarisation de leurs enfants, elles ont pu épargner une somme de 1.400.000 Fcfa.

Les populations d'Atchintse pensent qu'en plus de la plateforme elles ont besoin de l'appui financier aux groupements pour accroître la production agricole, l'installation d'une unité de transformation de manioc à l'instar de celle de Pagala gare et enfin l'accompagnement de l'électrification de leur village à

travers l'énergie de la plateforme pour se développer.

Depuis le 29 Novembre 2012 le village d'Oligo à travers le groupement «Ayéladjou», groupement composé à plus de 95% de femmes a bénéficié du Programme National de Développement des Plateformes Multifonctionnelles. A travers ce programme, qui s'inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Etat veut réduire la pauvreté dans les communautés rurales et plus précisément des femmes rurales en les rendant financièrement autonome par la rentabilité de la PTFM. A ce jour la PTFM d'Oligo a un solde de plus de 873 750 FCFA dont 376 055 en banque. Au-delà des 50 000 FCFA disponibles en caisse, le reste des fonds ont servi au lotissement du terrain pour la construction d'un centre de santé et de paye de l'entrepreneur ayant fait le devis et le plan dudit centre.

La PTFM d'Oligo est composée de quatre modules à savoir : la mouture de maïs, la décortiqueuse, la meuleuse d'angle fixe et une charge batterie. Ces quatre modules fonctionnent simultanément ce qui est un facteur de rentabilité de cette Plate Forme. Le système de rotation des femmes autour de la PTFM depuis son installation permet de prendre en charge par des petites rémunérations journalières de 500 FCFA toutes les femmes du groupement intervenant sur la PTFM. Un programme d'électrification du village a démarré avec une étude déjà réalisée par un technicien en électricité avec l'appui de la coordination du programme. Aujourd'hui les résultats de cette étude sont disponibles et toute la communauté a déjà mobilisé 40 poteaux électriques nécessaires.

Les fonds seront débloqués dans les jours à venir pour répondre au devis fait par le technicien en électricité. C'est dire que la communauté verra dans un bref délai l'un des avantages de la PTFM.

Dans la suite de leurs activités il est prévu la construction d'un magasin de stockage et la mise en place d'une mini adduction d'eau potable pour diminuer les corvées d'eau des femmes. Pour freiner l'exode de nos enfants vers le Nigeria, il est prévu dans leur plan d'action la construction d'un centre de loisir composé d'un bar restaurant et d'une piste de danse. Toutes ces initiatives seront partiellement financées par les recettes de la PTFM.

Dans le cadre de la création de l'emploi des jeunes, une demande est déjà déposée au niveau du Comité de Gestion par un jeune artisan, qui veut utiliser l'énergie de la plate forme pour ses activités de soudure

Pour encourager la communauté d'Oligo pour avoir réalisé autant de choses en moins d'un an à partir de la PTFM, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a affirmé qu'elle sera accompagnée par le gouvernement dans son projet d'électrification.



La tournée s'est achevée par la visite du marché d'Agbonou et du Centre médico social d'Agbélouvé en construction. Les deux projets se situent dans le cadre de soutien aux micros projets communautaires, initiés depuis 2008 par le gouvernement et qui vise à doter les communautés d'infrastructures socio collectives de base, tels des hangars de marchés, des bâtiments scolaires, des unités de soins périphériques, des latrines publiques, des magasins de stockages.

Le 24 mai 2013, le gouvernement avait dans le cadre de ce programme signé des conventions avec les communautés bénéficiaires pour le démarrage des différents projets. D'un montant

300 millions, le marché d'Agbonou, dont les travaux ont été officiellement lancés en juillet dernier compte dix hangars de marchés de type préfectoral, deux magasins de stockages, un bloc administratif, un bloc sanitaire, une boucherie, de même que la réhabilitation de 4 anciens hangars et d'un bloc latrine.

A Agbélouvé la ministre a voulu s'assurer de l'état d'avancement des travaux de construction du centre médico social qui sont en cours depuis cinq mois. Les travaux de ce projet qui se chiffre à près de 210 millions sont exécutés à plus de 90% à la grande satisfaction de la population qui attend avec impatience l'opérationnalisation de leur nouveau centre médico social.



les petites entreprises artisanales ne peuvent se doter individuellement, afin de créer des conditions favorables à la

la production du fromage, du soja, la modernisation du manioc, le stockage de céréales, la culture de



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°258 DE LOTO KADOO DU 29 NOVEMBRE 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 06 Novembre 2013, que nous prenons part porte le N° 259.

Lors du dernier tirage BADOU et LOME sont les villes où nous avons enregistré des gagnants de gros lots.

C'est un lot de 500.000 F CFA, que nous avons enregistré sur le point de vente 2121 basé à BADOU

Dans la capitale, deux lot de 500.000 F CFA et deux lots de 750.000 F CFA ont fait le bonheur de certains parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 3151, 6919, 3116 et 7930.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°259 de Loto Kadoo du Vendredi 06 Décembre 2013

Numéro de base

65

27

21

10

45

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 669 de Lotto Diamant du lundi 09 Décembre 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**